



Conakry, le 24/05/2022

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Ministère des Infrastructures et des Transports

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière "AGUISER" ;

AAO N°: 01/MIT/AGUISER/FER/2022


- 1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place dont entre autres : Le Souverain N°111 ; Le Horoya N° 8095 ; Le JAON°570 du 04 Avril 2022 et sur le site de l'ARMP du 24 Mars 2022.
- 2- Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers l'AGUISER a sollicité et obtenu un financement du Fonds d'Entretien Routier (FER - SA) dans le cadre de son budget 2022 ; et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **«Fourniture et Implantation des panneaux de signalisation verticale sur certains axes de la ville de Conakry et à l'intérieur en trois (03) lots distincts »**
 - ✓ **LOT 1 : Implantation de (500) panneaux dans la Ville de Conakry**
 - ✓ **LOT 2 : Implantation de (500) panneaux dans la Ville de Conakry**
 - ✓ **LOT 3 : Implantation de Cinq Cent (500) Panneaux à l'intérieur du pays dont cent (100) panneaux par ville : Boké, Labé, Kankan, Faranah Et N'Zérékoré.**
- 3- Les marchés objet des trois (03) lots seront exécutés à Conakry et à l'intérieur du pays dans un délai de **Quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de commencer les travaux.**
Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers l'AGUISER sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **« Fourniture et Implantation des panneaux de signalisation verticale sur certains axes de la ville de Conakry et à l'intérieurs »**.
- 4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux **articles 23** et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'**article 64** du Code des Marchés Publics.
- 5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER)**, et de la Personne Responsable des Marchés Publics, Tel : **628 389 747/628 841 594**, E-mail : badra.diallo@yahoo.fr et prendre connaissance des

documents d'appel d'offres mentionnés ci-dessus du **Lundi** au **Jeudi de 9h à 16h 30mn** et les **Vendredis de 9h à 12h**.

- 6- Les exigences en matière de qualification sont : **(voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées)**.
- 7- Une redevance de régulation de 0,6% du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'Arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.
- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **27/05/2022** contre un paiement non remboursable de : **Un Million francs guinéens (1 000 000 GNF)**. Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) comme suit :
 - 50% au compte N°4111071 du receveur Central du Trésor ;
 - 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.
 - 20% à l'autorité contractante (AGUISER) sur présentation des deux (2) reçus de versement.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais.

- 9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après :
 - **Personne Responsable des Marchés Publics, Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER), dans un délai de Trente (30) jours au plus tard le 27/06/2022 à 10h30mn.**
 - Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
 - Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur de la DNCMP, un observateur indépendant de l'ARMP et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse : **salle de réunion de l'AGUISER, le 11/07/2022 à 11h 30mn.**
 - Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de : **Quarante Millions Francs Guinéens (40 000 000 GNF) par lot.** Cette garantie demeure valide pendant **(120) jours.**
 - Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **(90) jours** à compter de la date limite de soumission.
- 10- *Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire qu'un seul lot.*



Thierno Mamadou BARRY